

## L'Info-Communautaire de

## SAINT-CHRYSOSTOME

Septembre 2021

450 826-3911 • www.mun-sc.ca







RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE

www.mun-sc.ca

Service aux citoyens Greffe et administration Évaluation et taxation



**SOYEZ INFORMÉ** en tout temps sur votre municipalité en visitant notre site web: **www.mun-sc.ca** et en aimant notre page facebook



### TABLE DES MATIÈRES

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION......2

NOUVELLES MUNICIPALES ......4

**ORGANISMES COMMUNAUTAIRES..5** 

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE .......7



### **AVIS PUBLIC D'ÉLECTION**

#### Municipalité de Saint-Chrysostome

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Manuel Bouthillette, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller district 1

Poste de conseillère ou conseiller district 2

Poste de conseillère ou conseiller district 3

Poste de conseillère ou conseiller district 4

Poste de conseillère ou conseiller district 5

Poste de conseillère ou conseiller district 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

#### Du 17 septembre au 1er octobre 2021

#### Horaire

Vendredi 17 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	
•		
Lundi 20 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Mardi 21 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Mercredi 22 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Jeudi 23 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi 24 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	
Lundi 27 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Mardi 28 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Mercredi 29 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Jeudi 30 septembre	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi 1er octobre	De 9 h 00 à 16 h 30	

Attention : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99 Règlement sur le vote par correspondance, art. 5



1



### AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

## Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (Vote par correspondance – COVID-19)

- 4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
  - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible<sup>1</sup>;
  - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
  - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
  - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
    - o êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
    - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
    - o présentez des symptômes de COVID-19;
    - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
    - o êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

- Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.
- 5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Linda Hébert
- Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant)
  à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

#### Président d'élection

Adresse:

624, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> étage

Saint-Chrysostome, Québec

JOS 1R0

Téléphone :

450 826-3911

#### **Signature**

Donné à Saint-Chrysostome le 1er septembre 2021

Manuel Bouthillette Président d'élection

Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5).



### **NOUVELLES MUNICIPALES**

#### **AVIS PUBLIC D'ÉLECTION**

Dans le cadre des élections municipales du 7 novembre 2021, des postes seront à combler, s'il y a scrutin, le jour du vote par anticipation le dimanche 31 octobre 2021 et le jour du scrutin le dimanche 7 novembre 2021. Toutefois, du personnel est aussi requis pour la Commission de révision qui s'étalera sur deux jours.

Les postes disponibles sont les suivants :

- Préposés à l'accueil ;
- Scrutateurs ;
- Secrétaires de bureaux de vote ;
- Membres de la table de vérification de l'identité de l'électeur :
- Personnes responsables de l'information et du maintien de l'ordre (PRIMO);
- Réviseurs et agents réviseurs.

Toutes les personnes intéressées à travailler lors des élections municipales sont invitées à soumettre leur candidature au bureau du président d'élection, M. Manuel Bouthillette avant le 10 septembre 2021, en se présentant au 624, rue Notre-Dame, 2e étage à Saint-Chrysostome ou bien en communiquant au (450) 826-3911. Les candidats retenus seront contactés.

#### **VENTE DE GARAGE** 11 ET 12 SEPTEMBRE

NOUS VOUS ENCOURAGEONS À RESTER PRUDENTS ET À RESPECTER LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR.

#### **DISPOSITION DES GROS MORCEAUX ET BRANCHES**

Des conteneurs de matériaux mixtes et secs seront disponibles pour les citoyens de Saint-Chrysostome le vendredi 17 septembre de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le samedi 18 août de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h à la salle communautaire de Saint-Chrysostome située au 400, rang St-Antoine.

> Vous devrez manipuler et déposer vous-même les matériaux dans les conteneurs.

### **₹ L'ÉCHOS** DU CONSEIL

Voici un aperçu de certaines informations émises lors de la séance d'août. Cela ne constitue pas un condensé du procès-verbal. Vous pourrez le lire en entier en visitant notre site Web (www.mun-sc.ca)

Lors de la séance régulière du 2 août dernier, il a été statué de changer l'heure du début de chacune des séances de l'année 2021 comme suit :

### **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES** CONSEIL MUNICIPAL DE **SAINT-CHRYSOSTOME ANNÉE 2021**

MOIS	DATE ET HEUREH	
Septembre	7 septembre à 19 h 30	
Octobre	4 octobre à 19 h 30	
Novembre	15 novembre à 19 h 30	
Décembre	6 décembre à 19 h 30	

Le conseil municipal a procédé à un appel d'offres sur invitation pour effectuer des travaux de peinture au niveau du 3º étage du Centre culturel Dr Marc Hétu et de même qu'à l'usine d'épuration. Le contrat a été accordé à M Leduc Entrepreneur au montant de 20 810.47 \$.

Un nouvel analyseur de chlore en continu pour l'usine de filtration en eau potable a été acquis auprès de Vibris Instrumentation & Contrôle au coût de 7 956 \$.

Un réaménagement au coin des rangs St-Antoine et Rivière noire sud sera réalisé très prochainement. Un appel d'offres sur invitation a été fait et le plus bas soumissionnaire conforme pour effectuer les travaux est Les Pavages MCM inc. au coût de 17 500 \$.

La municipalité a acquis ultérieurement le terrain adjacent au CPE sur la rue Saint-Thomas afin d'y aménager un nouveau parc et un stationnement. Le conseil municipal a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'aménagement du stationnement. Le contrat a été accordé à Groupe Chenail inc. au coût de 25 025 \$.

Un nouvel éclairage a été installé pour le deck hockey afin de sécuriser les lieux et de permettre une bonne vision. Un mandat a été octroyé aux Entreprises Électriques Mario Dallaire Itée au coût de 10 577.70 \$. Cette dépense sera financée par le programme d'aide financier aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).

#### Maire Gilles Dagenais

Conseiller, district 1 Colette Jaquet

Conseiller, district 2 Marc Roy

Conseiller, district 3 Steve Laberge

Conseiller, district 4 Richard Beaudin

Conseiller, district 5 Mélissa St-Jean

Conseiller, district 6 Mario Henderson

<u>Directeur général</u> Manuel Bouthillette

Directrice générale adjointe Claudine Beaudin

Trésorière Linda Hébert

Adjointe administrative Sandra Credali

<u>Urbanisme/Inspecteur municipal</u> Bastien Moisan





#### **COLLECTE DES ORDURES**

Jusqu'à la fin octobre, la collecte des ordures se fera à chaque vendredi.



### **ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**





#### LA CAMPAGNE N'EST PAS SI CALME

À la recherche de quiétude, plusieurs personnes quittent les villes et se dirigent vers la campagne. Elles s'attendent à y trouver le calme et la tranquillité. Mais la campagne, c'est aussi un milieu de travail pour les agriculteurs, où l'on entend de la machinerie, des véhicules lourds, de l'équipement d'exploitation et des animaux. Toute cette activité, ça peut faire du bruit, ce qui peut incommoder ceux et celles qui habitent à proximité d'une entreprise agricole ou d'un champ de culture. Mais de nombreux efforts sont fournis par les agriculteurs pour en diminuer les conséquences.

#### **DES SOLUTIONS POUR ATTÉNUER LE BRUIT**

Le monde agricole trouve des solutions concrètes afin de réduire les sources de bruit issues de son travail. Ainsi, plusieurs agriculteurs plantent certains types d'arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, installent des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. S'il s'agit d'une machinerie fixe, comme un séchoir à grains ou une pompe d'irrigation, ils choisissent un emplacement le plus éloigné possible des habitations. D'autres tiennent compte du moment de la journée, si cela est possible, pour effectuer les travaux bruyants aux champs.

#### **DISCUTER POUR SE COMPRENDRE**

Un agriculteur a le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores. Et comme dans toutes pratiques de bon voisinage, la communication reste la clé pour des rapports harmonieux durables entre les producteurs et leurs voisins. Il est aussi essentiel de garder à l'esprit qu'un agriculteur est dépendant de la température et du temps qu'il a pour mener à bien ses activités. Quand il doit travailler sa terre, épandre ses fertilisants, semer, récolter, sécher ses grains, il peut utiliser du matériel bruyant. Le travail d'agriculteur n'est pas de tout repos et cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.

Avez-vous entendu des cigales près de chez vous ces derniers jours? Saviez-vous que les cigales produisent leur son grâce à une cavité qui se trouve près de leur abdomen? Cette cavité est fermée par une membrane tendue, exactement comme un tambour! Cet organe se nomme la timbale. La cigale arrive à produire un son en contractant un muscle pour faire vibrer cette membrane. Les températures chaudes détendent le muscle, ce qui aide la cigale à mieux faire vibrer la membrane, c'est pour cette raison qu'on l'entend beaucoup durant les périodes chaudes!

Au Québec, il y a trois espèces de cigales : la cigale du Canada, la cigale caniculaire et la cigale ridée. La caniculaire peut projeter ses sons à plus de 1 km! Ils atteignent parfois jusqu'à 100 décibels. Ça se compare au bruit d'une tondeuse! Par chance, ces insectes sont dotés d'un muscle qui désensibilise leur tympan, cela prévient leur surdité! Mais pourquoi chantent-elles? Les mâles émettent ces bruits pour séduire les femelles. Saviez-vous que chaque espèce de cigale a un chant caractéristique? Les femelles ne peuvent reconnaître que certains chants particuliers. La prochaine fois que vous entendrez la cigale, profitez bien de sa musique.





160 animaux perdus ont été signalés à la SPCA Roussillon depuis 3 mois. La plupart ne portaient pas d'identification, collier, médaille ou micropuce au moment de leur fugue.

L'identification peut faire toute la différence entre perdre et retrouver votre animal. Ne prenez pas de chance, protégez votre compagnon.

La licence municipale devrait être accrochée à son collier en tout temps (dans le cas des chiens, obligatoire en vertu de la loi provinciale P-38.002).

#### Visitez le site web de la Municipalité pour savoir comment vous procurer une licence pour vos animaux.

Comme une médaille peut être perdue, la SPCA Roussillon recommande également de faire micropucer votre animal (chat et chien). La micropuce est une identification permanente et prouve légalement que vous êtes le propriétaire de l'animal.

#### Prenez rendez-vous au vendredi Micropuce de la SPCA Roussillon pour profiter d'un tarif réduit: https://spcaroussillon.com/micropuce/

Ces deux modes d'identification fonctionnent ensemble pour maximiser les chances que votre famille soit réunie avec votre animal si celui-ci se sauve.





### **ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**



#### **AUTREFOIS À HAVELOCK...**

Dans le cadre des journées de la culture, une exposition d'environ 300 photos anciennes du Canton de Havelock se tiendra à l'Hôtel de Ville avec la collaboration de la Municipalité du Canton de Havelock le samedi 25 septembre de 10 h à 20 h et le dimanche 26 septembre de 10 h à 17 h (les règles en vigueur concernant les mesures sanitaires seront respectées, limitant le nombre de personnes à l'intérieur de la bâtisse selon les directives de la Santé publique).

Jacynthe Yelle (co-auteur avec Marcel Labelle du libre « Saint-Chrysostome au pays des pionniers ») et Lucie Dupras vous accueilleront en soulignant ces gens de différentes origines qui ont façonné le décor culturel de cette région. Les photos de ces ancêtres évoquent la sobriété des petites églises rurales, des écoles de rang, la simplicité de leurs demeures, les durs labeurs, leur vie sociale, la fierté de leur Foire agricole depuis 1871, la vue panoramique de la Covey Hill, le mystérieux gouffre, les premiers pommiers du Québec, l'agriculture et les débuts de l'acériculture. Cette exposition fera revivre un passé lointain et initiera des discussions à caractère historique et généalogique entre les générations.

Bienvenue à tous!



#### LE CLUB DE L'AGE D'OR **DE SAINT-CHRYSOSTOME**

Lors de l'assemblée générale du 27 juillet dernier, il y a eu un changement de garde au club de l'Âge d'or de Saint-Chrysostome. Les nouveaux élus sont :

- André Payant, président
- Gisèle Hébert, vice-présidente
- Odette Émard, secrétaire
- Raymonde Payant, trésorière
- Marie-Marthe Laplante, directrice
- François Lemieux, directeur
- Marie-Lourde Tremblay, directrice

Les nouveaux élus tiennent à remercier le précédent conseil en particulier sa dévouée présidente, Madame Laurette Trépanier.

La prochaine activité se tiendra le 11 août 2021 à 13 h 30 au centre culturel Dr Marc-Hétu de Saint-Chrysostome, et tous les mercredis suivants. Bingo, cartes et goûter. Les règles de la santé publique devront être respectées, selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale. Nous tenons également à remercier les membres du conseil municipal de nous avoir permis l'accès gratuit pour la reprise de nos activités.

André Payant, président



#### LE COIN CHEZ NOUS, C'EST QUOI?

La mission de l'organisme est de favoriser le maintien à domicile des gens, particulièrement les personnes en perte d'autonomie, et de fournir des services aux personnes de toutes âges en encourageant l'autonomie personnelle.

#### Nous voulons:

- Favoriser le maintien à domicile des gens du milieu, particulièrement des personnes en perte d'autonomie.
- Fournir des services aux personnes de tous âges en perte d'autonomie, aux familles ainsi qu'aux personnes défavorisées tout en encourageant leur
- Favoriser le recrutement, la formation et l'orientation des bénévoles.

Le centre communautaire multiservices un coin chez nous offre aux personnes de tous âges plusieurs services. Nous offrons des services d'aide et de soutien à la population, quels qu'ils soient, et ces services sont offerts aux personnes défavorisées, aux familles et aux personnes de tous âges et toujours en encourageant l'autonomie personnel.

De plus, le centre devient source de refuge, en cas de canicule ou de tempête hivernale. Si vous avez besoin de vêtements, de nourriture, de jaser, ou de quoi que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter.

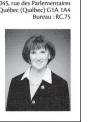
#### Services offerts:

- Repas-roulants, à faible prix;
- Friperie, des trésors à petits prix;
- Transports médicaux et locaux;
- Aide à la recherche d'emploi;
- Clinique d'impôt;
- Cours et formations;
- Justice alternative;
- Location de salle et d'équipements.

Vous avez besoin de plus amples informations, contactez-nous au 450 826-4425.











### **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**



#### Horaire de la bibliothèque

Tous les mardis 14H00 à 16H00 18H30 à 20H00



Centre culturel Dr. Marc Hétu 624, rue Notre-Dame, 3e étage ACCESSIBLE PAR L'ASCENSEUR Les mesures sanitaires doivent être respectées.

### **LE ROMAN DU MOIS**





#### L'ANGE DE MUNICH

Fabiano Massini

Quel fascinant bouquin! L'auteur aurait pu faire un documentaire ou un article scientifique pour éclairer un fait historique inexpliqué, il a plutôt choisi d'éclaircir le mystère par l'entremise d'un roman policier, ce qui rend la lecture beaucoup plus captivante.

En 1931, Adolphe Hitler s'organise pour prendre le pouvoir or, sa nièce bien-aimée se suicide, à 23 ans, dans l'appartement qu'elle partage avec son tuteur. Comme un scandale pourrait nuire aux projets du futur führer, les autorités exigent que l'affaire se règle rapidement, mais l'inspecteur Sauer ne croit pas à ce suicide. D'indices en déductions, mettant même sa vie en danger, il tentera de nous éclairer sur ce qui s'est réellement passé.

Si vous pensez qu'Hitler est un ignoble personnage, vous en serez définitivement convaincu.

#### **QUELQUES EXTRAITS:**

« Son ton était si glacial qu'il justifiait à lui seul la cheminée allumée. »

« Il était toujours préférable de rencontrer les témoins : plus que leurs mots, leurs yeux et leurs mains révélaient des informations cruciales dans ce genre d'affaires. »

« ...trois mille miliciens buvaient de la bière et graissaient leurs armes avec le calme et la sérénité de ceux qui sont convaincus que l'Histoire est de leur côté. »

« Sauer n'avait jamais compris comment on pouvait haïr ce qu'on ne connaissait pas. »

« Si connaître une personne vivante est une gageure, connaître une personne morte relevait de la pure illusion. »

> « ... parce que la faim, disait-il, n'a pas de drapeau. »

### LES NOUVEAUTÉS :

- Histoires de Mini-Jean et Mini-Bulle, Alex A. (album jeune.),
- L'univers est un Ninja, Alex A. (BD)
- Après, Jean-Pierre Charland (roman hist. qué.)
- Lara 3, Marie-Bernadette Dupuis (roman hist. français)
- Légende d'Arthur-Sin, Anne Robillard (sc.fiction fantastique qué.)
- Les vertiges du cœur, Nathalie Roy (roman qué.)
- Yeti affamé! Les 4 Z danger!, Julie Roy (suspense jeunesse)
- Voiture électrique, guide pratique, D. Breton & P. Langlois (mécanique)
- Dis-moi qui doit vivre ..., Marc-André Chabot (roman québécois)
- Crimes à la pièce, Jacques Côté (suspense qué.)
- Les cowboys sont fatigués, Julien Gravel (roman qué.)
- Sans la peau, Steve Laflamme (suspense qué.)
- Au tournant de la nuit, Minette Walters (suspense anglais)
- Disparues, S.J. Watson (suspense anglais)
- Place des Érables T.2, L. Tremblay D'Essiembre (roman qué.)
- Wapke, Michel Jean (roman qué./innus)
- Petit traité sur le racisme, Dany Laferrière (chronique)
- Kasso, JackySchwartmann (suspense français)
- Elma, Eva Bjorg Aegisdottir (suspense islandais)
- Plus jamais la honte, Nancy Audet (problème enfant DPJ)
- Anan 2, Lili Boivert (science fiction qué.)
- Trio, William Boyd (suspense anglais)
- Sa parole contre la mienne, Chrystine Brouillet (suspense qué.)
- Le carnaval des ombres, Roger Jon Elroy (suspense anglais)
- Leonard Cohen sur un fil, Philippe Girard (BD biographie artiste)
- Cette nuit-là, Victoria Hislop (roman grec)

### Trier pour mieux recycler et protéger la nature et la santé!

# DANS MON **BAC DE RECYCLAGE**, JE METS :



Contenants, emballages et imprimés en papier, carton, plastique (sauf no. 6 et sans symbole), verre ou métal.

Complément d'information recreer.recyc-quebec.gouv.gc.ca

### **Papier** et carton

- Papier journal, glacé, fin (lettres, circulaires, feuillets)
- Papier Kraft (sacs bruns, sacs d'épicerie)
- Reliures (livres, revues, magazines, catalogues, bottins)
- Enveloppes (avec ou sans fenêtre)
- Carton ondulé, plat ou multicouche (rouleaux et boîtes propres)
- Contenants aseptiques TetraPak<sup>MD</sup> (ex. jus Oasis, etc.)
- Carton-pâte (boîtes d'œufs)
- Carton ciré (lait et autres produits laitiers, jus)

### **Plastique**

Contenants ou emballages vides (légèrement rincés)

 Tous les items identifiés avec les symboles suivants: 23 23 23 25 25









**Retirer les** imprimés de

vos sacs en

plastique!

- Pellicules et sacs\* étirables (emballage ex. papier hygiénique, épicerie, emplettes, produits alimentaires - ex. pain, nettoyage à sec, poches de lait rincées, etc.)
- Récipients, bouchons et couvercles (eau, boisson, produits alimentaires - ex. gros pot de yogourt, entretien ménager, beauté, santé)

\*Mettre tous les sacs vides dans un seul sac.

Contenants ou emballages vides (légèrement rincés)

- Récipients, bouchons et couvercles (canettes\*\*, boîtes de conserve, bouteilles)
- Assiettes, moules et papiers (aluminium ou acier)

#### Verre

Contenants vides (légèrement rincés)

 Contenants, pots et bouteilles\*\* (peu importe leur forme ou leur couleur)

\*\*Retourner les contenants consignés au détaillant.

**Téléchargez** l'application mobile pour savnir nii chaque item devrait aller!

